

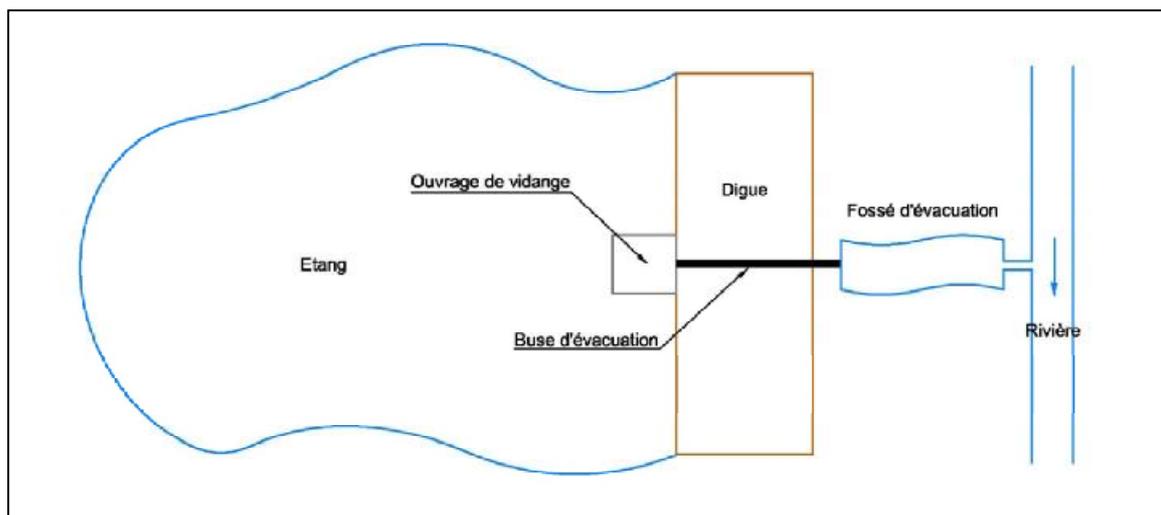
Fiche I : Installation d'un Fossé d'Evacuation végétalisé

§ Définition

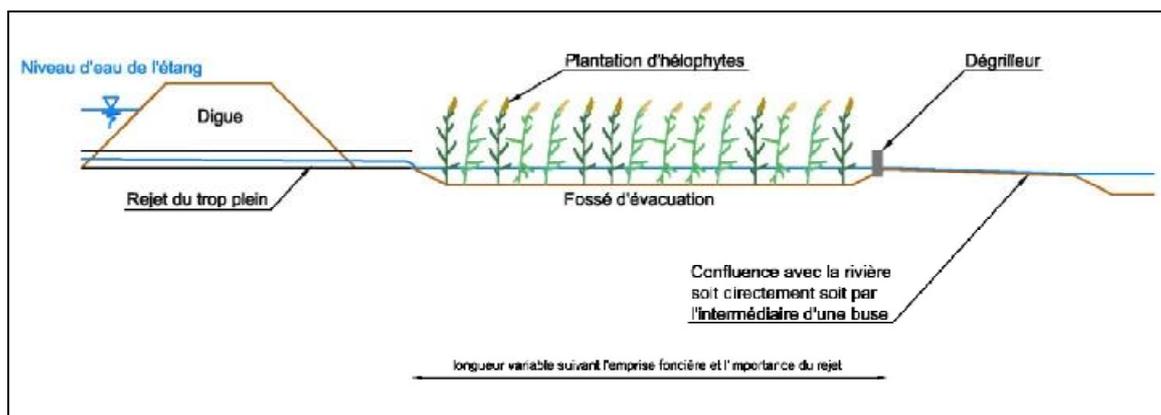
Le **fossé d'évacuation végétalisé** permet l'évacuation de l'eau de l'étang (trop plein et vidange) vers le milieu récepteur. Ses parois et son fond peuvent présenter quelques sinuosités des berges, un fond relativement rectiligne (pour un écoulement sans encombre) et une pente régulière de manière à ce qu'aucune eau ne soit retenue lorsque le débit de rejet est nul. Aucune vie piscicole n'est donc possible à l'inverse du cours d'eau, (qu'il soit temporaire ou pérenne), (Source : SMIDAP).

§ Schémas de principe

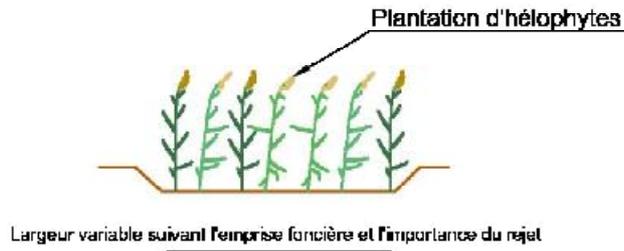
Fossé d'évacuation végétalisé (vue en plan) :



Fossé d'évacuation végétalisé (vue transversale) :



Fossé d'évacuation végétalisé (coupe transversale) :



§ Aspect réglementaire

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 1999, « les ouvrages ou installations doivent être régulièrement entretenus de manière à garantir le bon fonctionnement des dispositifs destinés à la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques ».

Le SAGE Vallée de la Largue indique dans l'article 1.3.4. Gestion des étangs « proscrire le rejet direct en rivière : privilégier les fossés intermédiaires à ciel ouvert avec décanteur (proportionnel au volume de la retenue d'eau) pour les nouveaux étangs.

§ Avantages

Le fossé d'évacuation végétalisé des eaux de vidange et de trop plein **limite l'augmentation des fortes teneurs en Matières en Suspension** à l'aval du rejet dans la rivière. Il permet également, lorsqu'il est bien végétalisé, de **filtrer une part des teneurs en azote (N) et phosphore (P)**.

Le fossé constitue également un **frein à la fuite de poissons** de l'étang (présence de grilles).

§ Inconvénients

L'installation d'un fossé d'évacuation végétalisé nécessite un **entretien régulier** :

- enlever les gros obstacles à l'écoulement des eaux
- entretenir la végétation

Il faut également veiller à ce que le fossé soit **suffisamment dimensionner** :

- Pour limiter tout risque d'inondation** lors de vidange et de phénomènes météorologiques particuliers (orages)
- Pour obtenir une filtration efficace** (rétention de Matières en Suspension notamment)

L'eau qui s'écoulera à travers le fossé d'évacuation (trop plein et vidange) circulera par un **chemin préférentiel ce qui diminuera l'efficacité de la filtration** (azote, phosphore et rétention des matières en suspension).

Le dimensionnement du fossé d'évacuation végétalisé est propre à chacun des sites potentiels et nécessite une étude approfondie qui pourra avoir lieu lors de la phase de maîtrise d'œuvre.

§ *Estimations financières*

L'estimation financière de la mise en œuvre d'un fossé d'évacuation dépend de la dimension de ce dernier et des particularités du site (terrain en pente/plat, facilité d'accès).

Pour un fossé dimensionné comme suit (voir ci-dessous) sur un terrain relativement plat, le coût peut être estimé à **7 500 € H.T** environ.

Exemple de dimensions d'un fossé :

Longueur : 50 m

Largeur : 2 m

Profondeur : 0,50 m

L'aménagement consiste à terrasser puis évacuer environ 50 m³ de matériaux terreux, planter des hélophytes (type roseaux) et arbustes (saules arbustifs), et installer un dégrilleur pour éviter la dispersion de roseaux en décomposition dans la rivière en aval du rejet.

L'installation d'un dégrilleur nécessitera un entretien régulier (une à deux fois par an) pour limiter tout risque de colmatage et de débordement (notamment en période de vidange).